**Différence entre savoir grammatical et savoir-faire communicatif**

expliquée à partir d’un exemple pratique

proposé par

**Matondo Kiese Fernandes**

Une formatrice française, invitée dans le cadre d’une formation continue des professeurs de français en Angola, vient d’arriver à Lubango par un vol de la compagnie nationale. A sa sortie de l’aéroport, malgré le fait qu’elle ne parle pas portugais, elle n’a pas attendu le chauffeur mis à sa disposition pour l’amener à l’hôtel. Elle a préféré prendre un taxi qui l’a déposé au centre-ville, Place *Comandante Cow-Boy*, devant la maternité de Lubango. Notre formatrice n’est pas préoccupée. Elle est plutôt très contente d’être à Lubango, ville qu’elle a toujours souhaité connaître. Elle sait qu’elle est au centre-ville et que l’hôtel où elle sera logée (*Grande Hotel da Huíla*) ne doit pas être loin car, selon les informations qui lui ont été transmises, cet hôtel se trouve au centre-ville de Lubango non loin de la place où elle se trouve.

La place *Comandante Cow-Boy* est mouvementée. La formatrice française, qui s’y trouve, se dirige vers le premier piéton qui passe à côté d’elle. Elle lui demande (en français) la localisation de l’hôtel en faisant de grands gestes pour se faire comprendre. Le passant n’a malheureusement pas compris grand-chose mais, par coïncidence, un groupe de trois élèves de français (élèves de 9e année) était de passage sur la place. L’interlocuteur de la française s’en est aperçu et a appelé ces élèves à venir aider la formatrice. Les trois élèves de français ont plus ou moins compris ce que disait la formatrice, mais n’arrivait pas à répondre à sa préoccupation. Heureusement, d’autres personnes sont passées par là aussi : la situation de la formatrice française a finalement pu être résolue.

Toutefois, pour nous professeurs de français, une question importante se pose : est-il possible d’avoir des apprenants de français langue étrangère (FLE) qui, après deux (2) ans d’apprentissage n’arrivent pas à utiliser la langue pour indiquer le chemin à quelqu’un dans la rue ? Théoriquement, ces apprenants devraient avoir le niveau A2. D’ailleurs, il a été avéré plus tard que ces apprenants ont toujours eu de bonnes notes dans la discipline de langue française ! Alors, quel est le problème ? Au fond, le problème est d’ordre didactique.

En fait, une petite enquête réalisée à l’échelle nationale a détecté plusieurs problèmes liés à la conception, à la réalisation et à l’évaluation des cours de français, notamment au niveau débutant. Le modèle de cours généralement utilisé par nos enseignants est basé sur un savoir et non sur un savoir-faire. Il s’agit concrètement d’un savoir grammatical. Ce modèle privilégie le texte comme point de départ ; texte-support pour une exploitation essentiellement axée sur le fonctionnellement de la langue.

Sur le plan méthodologique, l’enseignant se limite très souvent à suivre le manuel à la lettre, se souciant plus de l’acquisition des notions de grammaire, qu’il considère comme fondement de la langue à apprendre. La forme d’évaluation généralement réalisée est celle basée sur la compréhension du texte (support de base) et les exercices structuraux de type : remplacez les points par les adjectifs possessifs ; les adjectifs démonstratifs… ; mettez les verbes (à l’infinitif) aux temps convenables ; etc. Et si l’apprenant fait correctement ses exercices, il a naturellement 15, voire 18/20, donc une bonne note ou même une très bonne note. L’enseignant croit ainsi avoir fait un bon travail ; satisfait d’avoir donné toutes les leçons ; fière d’avoir terminé son programme.

En réalité, malgré le fait d’avoir terminé le programme ; d’avoir tout enseigné ; malgré le fait que les apprenants ont obtenu de bonnes notes, ces derniers ont de grandes difficultés d’utiliser le français dans la vie réelle (dans la rue, par exemple), car l’enseignement qu’ils ont eu a priorisé l’acquisition du savoir grammatical. Nous rappelons, qu’on acquiert une compétence à faire quelque chose par l’association d’un savoir et d’un savoir-faire. En terme mathématique, nous pouvons dire : Savoir + Savoir-faire = Compétence. A vrai dire, parlant d’une compétence à utiliser une langue dans sa globalité, il s’agit, en réalité, d’une macro-compétence constituée de plusieurs compétences au niveau de la compréhension (écouter et lire) et de la production (parler et écrire). Dans le cas évoqué ici, le savoir grammatical a effectivement été acquis, mais par manque du savoir-faire communicatif, qui est, en réalité, la chose la plus importante, nos pauvres apprenants n’ont pas pu acquérir la compétence à l’utilisation de la langue. Notons que lors de son contact avec nos apprenants, la française, qui est pourtant formatrice, ne leur a pas demandé de conjuguer le verbe être au temps présent ni de citer les adjectifs possessif ou démonstratifs (ils allaient certainement le faire sans problème !). Elle a plutôt demandé son chemin. Le résultat de cet échange entre la visiteuse française et nos apprenants peut être considéré comme une évaluation en situation réelle d’utilisation d’une langue ; une évaluation pratique (savoir-faire) qui montre le niveau réel de compétence à utiliser la langue française chez nos trois apprenants. Une évaluation dont le résultat est plutôt négatif. Les notes de 15 ou 18/20 obtenues en classe n’expriment donc pas un niveau de compétence : elles n’ont finalement pas de valeur pratique !

Du point de vue méthodologique, l’enseignement d’une langue étrangère au niveau débutant ne s’assoie plus sur le savoir grammatical. La grammaire n’est plus ni prioritaire ni point de départ. Avec les approches didactiques actuelles, on peut très bien (mieux, on devrait) réaliser un enseignement du FLE sans grammaire au sens explicite du terme. Au niveau débutant, la langue doit être enseignée de façon pratique en se basant, non pas sur la grammaire, comme telle, mais sur ses composantes communicatives (les actes de parle) avec une méthodologie qui priorise la compétence de communication et s’attache, presqu’exclusivement, à l’acquisition d’un savoir-faire communicatif partant d’un ensemble d’activités et/ou tâches communicatives conçues à partir de situations de communication dans lesquelles on se retrouve en dehors du cadre scolaire, c’est-à-dire dans la vie quotidienne. En tant que professeur ou futur professeur de français, il est très important de savoir que dans un acte de parole est déjà incorporé une logique grammaticale *invisible*, explicable de forme implicite et compréhensible de façon inconsciente.

Aujourd’hui, c’est l’objectif communicatif (ex : être capable d’orienter quelqu’un dans la rue) qui doit être le véritable objectif d’une leçon. C’est ce type d’objectif qui doit être évalué à la fin d’une leçon. Par rapport à l’exemple cité (celui de la situation de communication entre la formatrice française et les apprenants de français), c’est seulement si l’enseignant constate, après une série d’activités communicatives, que ses d’apprenants (en tout cas dans sa grande majorité) sont désormais capables d’orienter quelqu’un dans la rue, qu’il peut considérer que l’objectif de la leçon est atteint. N’oublions jamais que le but final de notre enseignement du français langue étrangère, c’est l’utilisation de la langue comme moyen de communication, par les apprenants, dans la vie normale de tous les jours : c’est-à-dire, dans la vie quotidienne à l’étranger ou chez nous ; en contexte francophone ou non francophone.